



La Ville de Veauche recrute

Un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) (h,f)

Contractuel pour une durée de 6 mois

à temps complet

(catégorie C, adjoint administratif, filière administrative  
ou adjoint technique, filière technique)

Sous la responsabilité hiérarchique de l'autorité administrative de Monsieur le Maire et du responsable de la police municipale, l'agent de surveillance de la voie publique participe à des missions de prévention et de protection sur la voie publique.

Missions :

- Effectuer le rôle primordial d'accueil et de renseignement des usagers des voies publiques
- Suivre les occupations du domaine public
- Gérer le placement et l'encaissement des forains sur le marché
- Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- Assurer diverses tâches administratives
- Assurer la surveillance des voies publiques
- Surveiller et relever les infractions à la circulation, l'arrêt et stationnement
- Constater les infractions au code de la santé publique : propreté des voies publiques

**COMPETENCES :**

- Connaître les lois et règlements en vigueur
- Etre en capacité d'analyser et de gérer une situation difficile
- Connaître les pouvoirs de police du Maire
- Connaître l'environnement informatique

**PROFIL :**

- Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique
- Travail du mardi au samedi
- Rythmes de travail variables, en fonction des évènements
- Capacité à adapter son comportement aux situations
- Respect de la déontologie et sens du service public
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Port d'une tenue spécifique, distincte des agents de Police Municipale
- Condition d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées

**CONDITIONS STATUTAIRES :**

- Temps complet 35 heures
- Rémunération statutaire

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser par courrier à Monsieur le Maire, place Jacques Raffin 42340 VEAUCHE, ou par mail : [recrutement@veauche.fr](mailto:recrutement@veauche.fr) **avant le 12 avril 2024.**

**Poste à pourvoir dès que possible.**